Mots régionaux et système phonémique du français contemporain

Autor(en): **Müller, Bodo**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MOTS RÉGIONAUX ET SYSTÈME PHONÉMIQUE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN

LE PHONÈME *ɲ* EN POSITION INITIALE.

On sait que le francoprovençal a contribué, tout comme les autres dialectes de la langue d'oïl, à la constitution du fonds lexical du français commun. Mais en général, son rang est sous-estimé. En partant, par ex., du matériel fourni par le *FEW*, on a de bonnes raisons de constater qu'il occupe le premier rang parmi les dialectes auxquels la langue commune a emprunté des mots : sur un total de 1 223 dialectismes, les apports du picard et du normand en bloc ne surpassent pas le nombre de 407 unités, alors que la portion du francoprovençal, à elle seule, s'élève à 259 unités, ce qui est le maximum atteint par un ensemble dialectal nettement déterminable [1].

De nos jours, cependant, l'influence dans le sens inverse est beaucoup plus forte. Sous la poussée de la langue commune, les langues régionales (français régionaux, dialectes français, langues ethniques) se transforment de plus en plus vite, non pas seulement en ce qui concerne le lexique, mais dans tous les aspects de leurs systèmes respectifs. C'est à Pierre Gardette que la linguistique romane doit les analyses les plus compétentes de cette interférence, basées sur l'étude exemplaire des phénomènes dans le domaine francoprovençal.

Dans cet article dédié à la mémoire du grand romaniste, je me propose de démontrer qu'en dépit des apparences, l'influence des dialectes, y compris le francoprovençal, sur la langue commune se fait encore sentir même dans un secteur où l'action du niveau dialectal (régional) sur le niveau général (national) n'a jamais été aussi manifeste que dans le lexique, de tout temps secteur modèle de l'interpénétration. Il s'agit d'un cas d'interférence phono-

1. Voir la statistique des mots français empruntés aux dialectes dans K. Gebhardt, *Das okzitanische Lehngut im Französischen*, 1974, p. 286, note 28 (Heidelberger Beiträge zur Romanistik, 3 ; Verlag Lang, Bern-Frankfurt).

logique dans le français moderne, à savoir l'établissement du phonème *ɲ* en position initiale du mot.

Il faut d'abord se rendre compte du fait que le phonème *ɲ* dans n'importe quelle position — initiale, médiane ou finale — ne joue qu'un rôle très modeste dans le fonctionnement du français commun d'aujourd'hui. Des recherches statistiques, si divergents que puissent être leurs chiffres, montrent que *ɲ* se trouve maintenant tout en bas de l'échelle qui marque les fréquences d'emploi des divers phonèmes. Ainsi Delattre (1965) [1] et Léon (1966) [2] ont évalué la fréquence de *ɲ* à 0,15 ou 0,1 %, chiffres qui représentent les valeurs limites vers zéro. Aucun des autres phonèmes, ni voyelle, ni consonne, ni *œ̃*, *a* vélaire ou *ə* dont la débilité est notoire, ne se trouve dans une position statistique si défavorable.

C'est sans doute le peu de rendement, auquel s'ajoute un certain isolement articulatoire (la semi-consonne *j* mise à part, *ɲ* est, après l'élimination de *λ* [*fille* : *fiλə* > *fij*], la dernière consonne pleinement palatale qui ait survécu à la vieille tendance consistant à dépalataliser les consonnes palatales de l'ancien français), qui a déclenché le processus de la décomposition qu'on observe, dès la première moitié du XXe siècle, surtout chez la génération des jeunes (> *j* avec nasalisation de la voyelle précédente : *vĩjɔbl*, *ãjo*, *mõtãj*, ou plutôt > *n* + *j* : *vinjɔbl*, *anjo*, et — moins couramment — *mõtanj*) [3]. Il y a quelques années, M. Straka a très bien mis en évidence combien la naissance et le maintien des consonnes palatales dépendent de l'énergie articulatoire déployée par les organes de la voix [4]. Or, cette énergie est très forte au début d'un mot, très forte aussi dans l'articulation de la voyelle accentuée, mais amoindrie dans la réalisation des autres éléments phoniques du mot. Voilà pourquoi il n'est pas surprenant, du point de vue phonétique, de constater que la décomposition de *ɲ* à l'intérieur coïncide

1. *Comparing the phonetic features of English, German, Spanish and French*, p. 97.

2. *Prononciation du français standard*, p. 79.

3. En 1942, M. Georges Straka a déjà attiré l'attention sur le fait que /*ɲ*/ devient instable (cf. ses " Notes de phonétique générale et expérimentale ", in : *Bulletin de la Fac. des Lettres de Strasbourg*, 1942, p. 8-13, et encore " Quelques observations phonétiques sur le langage des femmes ", in : *Orbis* I, 1952, p. 340-345). Étude approfondie du problème par P. Simon, " A propos de la désarticulation de la consonne palatale *ɲ* dans la prononciation du fr. d'aujourd'hui ", in : *Phonétique et Linguistique romanes, Mélanges offerts à M. G. Straka*, I, 1970, 67-98.

4. " Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français ", in : *TraLiLi* 3, 1965, p. 117-167.

avec l'établissement du même phonème en position initiale. Sur le plan phonologique, ce qui paraît être une contradiction est, en vérité, une modification progressive des règles distributionnelles. Sur le plan phonétique, la dissymétrie apparente est due à l'effet d'une articulation plus impulsive, plus énergique, soit pour adapter la réalisation au déplacement affectif de l'accent expiratoire vers la première syllabe, soit pour faire ressortir davantage l'initiale en tant que signe démarcatif du mot dans la chaîne parlée.

Le latin classique, point fixe de l'évolution ultérieure, n'a pas encore possédé le son *ɲ* (phone ou phonème). C'est le latin vulgaire qui, surtout pendant le Bas-Empire, a développé non seulement *n'* et *ɲ*, mais toute une gamme de consonnes palatales ou palatalisées, issues du contact de n'importe quelle consonne avec *i* ou *j* ou provoquées par des palatalisations spontanées qui, plus tard, après la scission de l'Empire, virent le jour, plus spécialement en gallo-roman. Mais de par son fonds lexical hérité du gallo-roman, l'ancien français dans sa première étape a dû connaître la palatale *ɲ* seulement en position médiane ou finale.

Ce n'est qu'à partir du XIIIe siècle, et parallèlement à l'évolution partielle de *panier* (*pãnjɛr* > *paɲe*), *fanion* (*fãnjõn* > *faɲõ*), *etc.*, que se sont développées, çà et là, des articulations palatales des mots (ou des syntagmes) commençant par *n* + *i/e* + *voyelle accentuée* où le caractère palatal avait été communiqué à l'*n* initial par un *-j-* secondaire né de *i/e*. Inexistant dans la graphie déjà assez figée, inexistant aussi dans le débit soigné, les nouveaux-venus *n'-*, *n''-* et *ŋ-* se sont répandus dans le langage du peuple et, généralisés, dans certaines régions de France (p. ex. *niais* = *n'iɛ*, *n'jɛ*, *ɲɛ*... [1], *nièce* = *n'iɛs*, *n'jɛs*, *ɲɛs*, *ɲis*... [2], rég. *nieule* = *n'iœlə*, *n'jœlə*, *ɲœlə*... [3], (*il*) *n'y a pas* = *n'iapa*, *n'japa*, *ɲapa*...) [4]. Cette palatalisation a même laissé des traces dans le fr. pop. de la capitale [5]. Cependant, elle n'a pas réussi à s'enraciner dans le

1. Cf. La documentation dans *FEW* VII, 113 a-115 a (**nidax*, fr. *niais*).

2. Voir la carte « nièce » de l'*ALF* (911). Palatalisation partout, sauf en Poitou, Franche-Comté, Lorraine et Wallonie.

3. Quelques formes correspondantes dans la carte « ... nuages... » de l'*ALF* (928).

4. La carte « il n'y a pas de » de l'*ALF* (89) nous montre une forte palatalisation du *n* surtout dans une zone assez large des parlers du Sud-Est et du Nord-Est.

5. Cf. G. Straka, " La prononciation parisienne ", in : *Bulletin de la Fac. des Lettres de Strasbourg* 30, 5 (février) 1952, p. 216. Les témoignages relatifs au XVIIe et au XVIIIe siècle cités par Th. Rosset, *Les origines de la prononciation moderne*..., 1911, p. 316-320, ne regardent que la palatalisation de *n* à l'intérieur du mot.

« bon usage », ni non plus dans le registre phonémique de ce qu'on appelle la norme du français moderne.

En raison de cet état de choses, une catégorie de mots au graphème initial *gn-* désignant la valeur phonétique *ɲ-* fait longtemps défaut dans les dictionnaires. Lorsque *gn-* apparaît, ce graphème en position initiale indique toujours la combinaison phonétique *gn-* de quelques mots savants d'origine gréco-latine (Richelet [1680] : *gnomique* ; Furetière [1687] : *gnatalium, gnome, gnomide, gnomon, gnomique.* Entrées analogues dans tous les Dictionnaires de l'Académie jusqu'à l'édition de 1878 [y comprise]). Il faut attendre jusqu'à la fin du XIXe siècle pour voir se glisser dans un grand dictionnaire faisant autorité les signes avant-coureurs d'un changement. C'est à É. Littré que revient le mérite d'avoir approuvé un type de mot phonologiquement nouveau dans le vocabulaire « de la langue française » ; son Dictionnaire (t. 2, 1863) enregistre, sans aucune réserve en ce qui concerne l'emploi, les six mots suivants : *gnacare* ; *gniaf* ; *gnian, gnian* ; *gnôle* ; *gnognote* ; *gnon.*

Les grands dictionnaires de la langue française du XXe siècle ont suivi l'exemple donné par Littré, tout en multipliant le nombre des mots cités. En prenant pour base les entrées du *GLLF* (1), on arrive au tableau d'ensemble que voici [1] :

1. **gnac** n. m.
   Pop. Discussion, dispute. Défaut de clarté, d'honnêteté. (Seulement dans 4).
2. **gnacare** n.
   Sorte de cymbale (6)
   (2 : *Vieilli.*
   4 : Prononciation *gn-*. *Vx.*
   Manque sous cette forme dans les autres dict.).

1. Liste des dictionnaires consultés et des chiffres qui les désignent :

1 : *Grand Larousse de la langue française,* 1971 ss.
2 : Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, *Dict. général de la langue française,* 1890-1900.
3 : *Dictionnaire de l'Académie,* [8]1932-1935.
4 : *Larousse du XXe siècle.*
5 : *Grand Larousse encyclopédique,* 1960-1964.
6 : *Dictionnaire encyclopédique Quillet,* 1968-1970.
7 : Robert, *Dict. alphabétique et analogique de la langue française,* 1953-1964, *Supplément* 1970 (« *Grand Robert* »).
8 : Idem, « *Petit Robert* », 1969.
9 : *Dictionnaire du français contemporain* (Larousse) 1966.
10 : *Dictionnaire du français vivant* (Bordas) 1972.
11 : *Petit Larousse illustré,* 1974.

3. **gnaf(f), gniaf, gniaffe** n. m. (1)
a. *Vx et pop.* Cordonnier ou savetier.
b. *Vx.* Gâcheur, maladroit.
(5 : *gnaf, gniaf, gnaffe. Pop.*, sens a ;
7, 6, 8 : *gnaf, gniaf. Pop.*, sens a ;
2, 4 : *gnaf. Pop.*, sens a ;
Manque dans 3, 9, 10, 11).

4. **gnaffer** v. intr.
(Seulement dans 4 : saveter, rapetasser,
et dans 6 : *gnafer. Pop.* saveter).

5. **gnafle**
(Seulement dans
4 : n. f. *Pop.* Mauvais coup de dés, et dans
6 : n. m., même sens).

6. **gnangnan, gnian-gnian** n. et adj. invar. (1)
Fam. Personne molle et lente, qui ne fait pas grand-chose ou geint au moindre effort.
Adj. inv. Se dit de choses dont le mouvement, le rythme est lent, traînant.
(8 : Entrée semblable.
2 : *gnan-gnan*, s. m. et f., *Pop.*
3 : *gnangnan*, n. de deux genres. « Il est très familier ».
4 : aussi *gnan-gnan*
5 : *gnangnan, gniangnian*, ad. et nom. *Fam.*
6 : *gnan-gnan* ou mieux *gnangnan. Pop.*
7 : aussi *gnan-gnan, Fam.*
9, 10, 11 : ne donnent que *gnangnan*, adj. inv. *Fam.*
Le seul mot de l'inventaire que l'Académie ait enregistré dans son Dictionnaire ([8]1932-1935). Se trouve déjà dans le dict. de Bescherelle (1845)).

7. **gnard** n. m. (1)
Arg. Enfant
(7 : *Pop.* Enfant jeune.
Manque dans les autres dictionnaires).

8. **gnocchi** n. m. invar. (1)
a. Plat d'origine italienne préparé avec de la pâte à choux, de la bouillie de semoule, des œufs et du parmesan.
b. Quenelle de pommes de terre ou de semoule au lait, pochée et gratinée.
(Entrées semblables : 4, 6, 8, 10, 11.
Prononciation *ɲ-* ou *gn-* : 7.
Prononciation *gn-* : 5.
Manque dans : 2, 3, 9).

9. **gnognotte, gnognote** n. f. (1)
Pop. De la gnognote, se dit d'une chose ou d'une personne dénuée de valeur.

(Entrées semblables : 5, 7, 8 (*Fam.*).
gnognotte : 2 (*Néolog.*), 6 (*Néol. et très fam.*)
gnognote : 4, 11 (*Pop.*), 9 (*Fam.*), 10 (*Fam.*)
Manque dans : 3. Se trouve déjà dans le dict. de Bescherelle (1845).

10. **gnole, gniole** n. f. (1)
a. *Vx.* Éraflure faite par une toupie à une autre toupie.
b. *Vx. et pop.* Coup qui laisse une marque.
(2, 4 : Entrées semblables.
7, 8 : Confusion avec *gnole* « eau-de-vie » (mot suivant)
Manque dans : 3, 5, 6, 9, 10, 11).

11. **gnole, gniole, gnôle, gnaule** n. f. (1)
Pop. Eau-de-vie. On écrit aussi *niôle* et *niaule.*
(Entrée semblable : 11 ; 5 : graphie aussi *gniôle, gniaule.*
4 : *Argot milit.*
6 : *Argot*
7, 8 : *Fam.* (Confusion avec le mot précédent)
9, 10 : *Fam.*
Manque dans : 2, 3).

12. **gnolle, gniolle** adj. et n. (1)
Vx. et pop. Niais et gauche.
(5 : *gnolle.* Adj. *Pop.*
4 : *gnole, gniole* Adj., mis en rapport avec *gnole, gniole* n° 10.
Manque dans : 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10).

13. **gnon** n. m. (1)
Pop. Coup.
(5, 9, 11 : Idem.
4 : *Argot.*
6 : Synonyme ou variante de *gnole* n. f. *Pop.* (n° 10),
« aujourd'hui on dit surtout *gnon* ».
7, 8 : « (1651, *pop.*, « enflure provoquée par un coup »...).
Pop. Coup ».
Manque dans : 2, 3, 10).

14. **gnouf** n. m. (1), ou **gniouf** (7)
Arg. mil. Prison.
(Manque dans les autres dict. Voir Esnault, *Dict. hist.*).

Après l'examen de la documentation, plusieurs remarques s'imposent :

1° Les mots en question ne sont pas encore nombreux, mais, à ce qu'il semble, leur nombre va en augmentant. Il suffit de jeter un coup d'œil dans G. Esnault, *Dict. historique des argots fr.*, 1965, p. 336-337, pour voir qu'il s'agit d'une catégorie à tendance expansive.

2° La fréquence d'emploi des mots est relativement basse, mais loin d'être insignifiante. Le *Dict. des Fréquences, vocabulaire litt. des XIX*e *et*

*XX*e *siècles* (1971), confirme les progrès en cours. Il signale pour les deux siècles les occurrences suivantes :

		NUMÉRO DE CLASSE	FRÉQUENCE ABSOLUE	GENRE LITTÉRAIRE DE L'EMPLOI MAXIMUM
gnaf	XIXe.....	3007	5	soliloque, dialogue
	XXe.....	3116	5	prose
(*gnafron*)	XIXe.....	—	—	dialogue
	XXe.....	3119	2	
gnangnan	XIXe.....	3007	5	dialogue
	XXe.....	3108	3	prose
gniard	XIXe.....	—	—	prose
	XXe.....	3104	17	
gnognote	XIXe.....	3007	5	dialogue
	XXe.....	3120	1	prose
*gnole**	XIXe.....	3006	6	vers, dialogue
	XXe.....	3102	19	prose
gnon	XIXe.....	3011	1	vers
	XXe.....	3110	11	soliloque, dialogue
gnouf	XIXe.....	3007	5	dialogue
	XXe.....	3119	2	prose

* [*gnole* 10, 11 et 12 ne sont pas différenciés !]

Cependant, aucun des mots en *ɲ*- n'a atteint le minimum de fréquence ou de disponibilité requis pour être repris dans le *Dict. fondamental de la langue française*, ²1971, de Gougenheim, dont le corpus (3 500 unités lexicales) représente le vocabulaire de base de la moyenne des usagers du français.

3° La distribution combinatoire se révèle très réduite. Sont seules réalisables, toujours d'après les dictionnaires du fr. contemporain, les combinai-

sons de *ɲ-* avec certaines voyelles centrales ou vélaires. Plus une voyelle s'approche du lieu d'articulation de *ɲ-* (partie antérieure du palais dur), plus elle paraît exclue, du moins dans le français commun, du registre des combinaisons possibles. Voici, schématiquement, la gamme des variantes théoriques et leur rendement effectif (d'après le *GLLF* (1) et l'usage prépondérant indiqué par Martinet-Walter) [1] (le chiffre donne le nombre des occurrences [2]) :

	i	*e*	ɛ	*y*	*ø*	*œ*	*ə*	A	*ɔ*	*o*	*u*	ɛ̃	œ̃	ã	ɔ̃
n	—	—	—	—	—	—	—	5	4	1	1	—	—	1	1

4° Abstraction faite de *gnacare* et *gnocchi*, qui forment un groupe à part, les mots en question, tout entiers ou dans certains emplois sémantiques, sont qualifiés de « populaires », « familiers », « argotiques », ou « vieux ». Ce qui signifie que pour la plupart des lexicographes ils font partie de la sous-norme ou d'un registre de langue périmé. A première vue, il est surprenant d'en voir figurer parmi les éléments lexicaux d'un vocabulaire prétendu vieilli, étant donné le fait qu'il n'y en a guère de témoignages dans les textes antérieurs au XIXe siècle. Mais il semble que très souvent on ait tout simplement relégué dans un passé lointain tout ce qui avait l'air populaire, familier ou régional, parce qu'en effet beaucoup de mots de la sous-norme sont dus à une continuité lexicale faite en cachette dont la chaîne en arrière rejoint, dans de nombreux cas, le français attesté du moyen âge.

Il se peut que l'un ou l'autre de nos vocables soit à rattacher à une tradition plus ancienne, quoique peu vérifiable. Toujours est-il que les témoignages de ceux dont l'apparition nous est connue ne remontent pas au-delà du XVIIe siècle. En voici les premières datations :

3. **gnaf**
1691, Challemel, *Tailleurs et cordonniers de Domfront* (*FEW* VII, 1 b). [A corriger [8]*BlWtbg*. [1808], *DDM* [1808], et 1, 7, 8].

1. A. Martinet-H. Walter, *Dict. de la prononciation française dans son usage réel*, 1973, p. 420-421.
2. Sans compter *gnacare*, mot de Molière, hors d'usage (voir plus bas p. 383). Nous avons choisi l'archiphonème /A/, *a* palatal et *a* vélaire n'étant plus différenciés par la plupart des francophones.

6. **gnagnan**
1825, Talma, *gnans-gnans*, en parlant de rôles au théâtre (sens précis ?).
1859 au sens actuel ([8]*BlWtbg.* et 1).
[A corriger *DDM* " 1784 Beaumarchais « indolent » ", et *FEW* VII 87 a : " personne lente et molle dans ses actions, ses paroles (seit 1825) " : Attestation seulement à partir de 1859].

7. **gnard**
1903 (Esnault, *Dict. hist.*).
[Manque dans [8]*BlWtbg.*, *FEW*, *DDM*].

9. **gnognot(t)e**
1841, Mérimée (1).
[A corriger [8]*BlWtbg.* [1848], *FEW* VII, 114 a [1846], *DDM* [1848]].

10. **gnole etc.** a. « éraflure... », b. « coup... »
1872, Larousse, au sens de « éraflure » et au sens de « coup... » (1).
[A corriger [2]*EWFS* [18. Jh.] ; 7, 8, et *DDM* [1882].
[Manque dans *FEW* XIII, 2, s. v. *tornare*, formes dérivées de *tourniole* 62 a. Les renvois de 7, 8 et *DDM* à Furetière [1701] — dus à 2 — (et le renvoi de Littré à Richelet [1680]) sont erronés].

11. **gnole etc.** « eau-de-vie »
1882, attesté à Genève (Esnault, *Dict. hist.*).
[A préciser [8]*BlWtbg.* [fin XIXe s.]. Manque dans *FEW* III 202 s. v. *ĕbulum*].

12. **gnole etc.** « niais, gauche »
1783 au sens de « sans valeur », 1805 au sens actuel
(1, se réfère à Esnault).
[Manque dans [8]*BlWtbg.*, *DDM* et *FEW* VII, formes dérivées de *nidax*, *niais*, 113 ss.].

13. **gnon**
1650 Mazarinades, au sens de « meurtrissure par ecchymose » ; sens actuel, 1877, Littré (1).
[Manque dans [8]*BlWtbg.*, *DDM*. *FEW* XIV, 44 b, « argot *gnon* ' meurtrissure que reçoit une toupie ou un sabot ', Delv., 1867, ' tape ' Larch 1889 ", à corriger et à compléter].

14. **gnouf**
XXe siècle (1).
[Manque dans les dictionnaires étymologiques].

Les mots dont on ignore la date de la première fixation écrite (*gnac*, *gnaffer*, *gnafle*) appartiennent sans doute à la même époque que les mots cités, c'est-à-dire qu'ils ont tous fait leur entrée dans la langue commune, quel qu'en ait été le niveau, surtout entre le XVIIIe siècle et le milieu du XXe. Les témoignages en somme assez récents ne plaident pas du tout en faveur de l'opinion selon laquelle on aurait affaire à un résidu d'archaïsmes. Ils

invitent, tout au contraire, à penser à des origines moins éloignées du temps présent, et par là nous imposent d'analyser les problèmes étymologiques sous l'aspect d'éventuels rapports avec d'autres niveaux de la langue coexistant avec celui du français commun.

Commençons l'examen des origines avec *gnacare* et *gnocchi*, visiblement deux emprunts du français à l'italien, l'un (*gnacare*), du XVIe siècle et depuis ce temps-là à son poste dans les dictionnaires de bon aloi, rien que pour avoir été immortalisé par un *dramatis personae* de Molière [1] ; l'autre (*gnocchi*), un tribut payé de nos jours à la cuisine italienne [2]. Il va sans dire qu'il faut écarter l'idée d'une expansion de la prononciation [*ɲ*-] en position initiale à partir de quelque mot italien commençant par *gn*- dans la bouche des dames et gentilshommes italianisants du Grand Siècle. Il y a lieu aussi de croire que *ɲɔki* (*gnocchi*) a été, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, non pas le moteur, mais plutôt un produit de l'établissement de *ɲ*- dans l'initiale. On verra plus bas pourquoi la présence des deux italianismes dans l'inventaire est plus révélatrice qu'on ne pense.

En ce qui concerne les mots de souche française, les notes explicatives des dictionnaires, après en avoir signalé l'aspect populaire, familier, argotique, se contentent en général de mettre en relief l'importance de la formation onomatopéique ou du langage enfantin, ou recourent tout simplement à la notice « origine douteuse ». Ils prennent les problèmes de la genèse trop à la légère, étant donné qu'ils ne tiennent guère compte de la répartition géographique des formes des divers dialectes. Ainsi,

1. **gnac**

selon 4 d' « origine douteuse »,

est à rattacher à la base onomatopéique *nak*- (*FEW* VII, 2 ss., où il manque au sens en question), dont la première manifestation a été le verbe *naquer* " mordre (chien) ; ronger " attesté chez Cotgrave, 1611. Le sens actuel " discussion, dispute... " s'explique par " claquer des dents " et par le nom *nak*(*ə*), m. ou f., au sens de " dent, mâchoire, etc. ".

1. A la fin de *La Pastorale comique* (1666) sont nommés « Les douze dansants », parmi eux se trouvent « Quatre jouant des gnacares : Messieurs la Marre, Des-Airs Second, Du Feu et Pesan ».

Gnacare a été emprunté à une forme italienne *gnacchera* (au lieu de *nacchera*). Le mot n'est attesté qu'une seule fois, ce qui fait penser qu'il s'agit d'un caprice plutôt que d'un mot du français vivant du XVIIe siècle (Cf. aussi *FEW* XIX, 137 b).

2. Première attestation en 1907, de l'it. *gnocchi* (8*BlWtbg*, p. 297 b).

Dans le domaine de la langue d'oïl les formes en *ɲ*-, tant verbes que noms, sont caractéristiques des dialectes de la Lorraine, de la Bourgogne, du Bourbonnais, et plus spécialement du domaine francoprovençal pour lequel les exemples dans le *FEW* (col. 2 b) abondent [1]. Ne serait-il pas légitime d'aller chercher l'origine de la nouvelle acquisition dans les dialectes cités et les français régionaux correspondants ? La lisière occitane et la Gascogne, régions, elles aussi, avec des formes palatales, n'entrent guère en jeu.

3. gnaf

On a proposé des explications ingénieuses (onomatopée dérivée d'une interjection *gniaf* du XIIIe siècle [1] ; du cri *gniff ! gnaff !* 1713 [Esnault, *Dict. hist.*] ; du bruit du ligneul que tire l'artisan [4, en suivant 2]... Elles sont mal fondées, hélas. Qui pis est, elles ne se soucient point des données du *FEW*, disponibles dans ce cas depuis 1955.

Le mot *gnaf* appartient à la base onomatopéique *naff* (*FEW* VII, 1 s.) dont le premier témoignage serait une locution *dire gniaf de qn.* du XIIIe siècle — à condition que les sources de cette information (La Curne → Littré) méritent le crédit qu'on leur fait. Remarquons que ni Godefroy ni Tobler-Lommatzsch ne sont tombés sur *dire gniaf* ; ils ne donnent que *gnif*, de plus, dans un texte différent.

Quoi qu'il en soit, un peu partout en France se trouvent des formes de la famille *naff*-, les verbes surtout au sens de " mordre ", " pousser des aboiements (chien) " et " manger avec bruit (hommes et animaux) ", " bégayer "... Plus répandus encore sont les représentants du nom, dont l'histoire attestée commence avec un *gniaf* de 1691, dans un texte de Normandie (Challemel,

1. Pour le domaine francoprovençal, le *FEW* signale les verbes suivants : Couzon *niacó* " mordre ", Villié *gnaquó* " id. (du chien) ", Lant. *ñako* " happer, saisir avec les dents ", Craponne *gnacó* " manger malproprement, en faisant du bruit avec la mâchoire ", Panissière " montrer les dents en signe de dérision ", for. *gniacâ* " mordre ", Coutouvre *gniacó*, Ponc. *ñakâ* " id. (d'un chien) ", Stéph. *gnacâ* " donner un coup de dent ", Crém. *gnacá* " mordre ".

De même pour le nom, les mots commençant par *n* palatal du domaine francoprovençal sont plus nombreux que ceux des autres régions de la Langue d'oïl : Lant. *ñak* " mâchoire ", Villié *gnaque* « mâchoire du chien ", Lyon *gnaca* " dent ", *fére la gnaca* " montrer les dents en signe de mépris ", for. *gniac* " dent ", *faire la gniac* " faire la grimace en faisant claquer les dents ", Coutouvre *gniaque* " mâchoire ", Stép. *gnaca* " dent, coup de dent ", Ponc. Crém. *ñaka* " dent canine ; croc des chiens ".

On remarquera que la plupart des formes francoprovençales ont leur centre autour de Lyon, répartition qui se prête à l'hypothèse d'un transfert de Lyon à Paris.

Tailleurs et Cordonniers de Domfront). On est tenté de mettre *gniaf*, prononcé *ɲ-* presque dans tous les parlers de France, en rapport avec le mot lyonnais *gnafron* " glouton " et avec *Gnafron*, nom du savetier ivrogne, compère de Guignol, dans les marionnettes lyonnaises, ononyme communiqué par Esnault, *Dict. hist.* (*Gnafron*, personnage des marionnettes lyonnaises, manque dans le *FEW*). Il faut se rappeler que les cordonniers, savetiers, ressemeleurs, etc., étaient autrefois des artisans ambulants. Par là ils passaient pour gueulards, brutes, ivrognes, gloutons, ce qui expliquerait très bien le passage d'une racine à fonction négative à la désignation du personnage du Guignol et, à partir de celui-ci, interprété comme savetier-type, à la désignation de tous les membres du métier [1]. A l'heure actuelle, on ne sait pas encore combiner lyonn. *gnafron* " glouton " ; lyonn. *Gnafron* " savetier compère de Guignol ", Vaux *ñáfro*, Châteauneuf (prov.) *ñáfru*, lyonn. *gnafre*, Die (prov.) *gnáfre*, béarn. *gnafre* " surnom des cordonniers " et, enfin, notre mot *gniaf(f)e* presque omniprésent, dans un ordre chronologique qui puisse être en accord avec la filiation en vue. Il incombe donc aux recherches futures de vérifier ou de falsifier les liens supposés entre Lyon et les *gnafs* de la France entière.

4. **gnaffer** et 5. **gnafle**

dérivent sûrement de la même famille que *gnaf*.

6. **gnangnan**

Les dictionnaires s'appuient sur un passage du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (II, IV), où *gnan*, un cri pleurard, est répété sept fois. C'est d'une base onomatopéique de la sorte que découlerait, selon eux, la forme redoublée *gnangnan*.

L'origine étymologique est difficile à reconstruire, ce qui ressort déjà du fait que le *FEW* a rangé notre mot tantôt sous *ñan-* (VII, 4 ss.), tantôt sous

1. Pour mieux comprendre le côté sémantique, il faut tenir compte non pas seulement des formes comme *gnafron* " glouton ", mais aussi de certains mots de la famille *naff-* qui désignent " celui qui parle mal et beaucoup ". A ajouter au seul exemple enregistré par le *FEW* [Le Havre *gnaffer* "... se dit aussi des étrangers dont on n'entend pas la langue "] : Blonay (Suisse romande) *ñafårè* s. m. " Hâbleur, vantard, bavard ", *ñafą̊* v. n. " Hâbler, bavarder ", *ñąfa* s. f. « Hâblerie, vantardise, bavardage " (2.3.2.4.8.) ; Ollon, Aigle (Vaud) *ñafå* " parler inutilement, bavarder " (2.3.2.4.10).

[Les chiffres renvoient au numérotage de Wartburg-Keller-Geuljans, *Bibliographie des dict. patois galloromans*, [2]1969].

ne gentem (> fr. mod. *néant*) (VII, 85 ss.), un peu au hasard ou, au contraire, de propos délibéré.

Gnangnan, nianian etc. avec la prononciation *ɲ-* de l'initiale est très répandu dans les dialectes français. Le sens varie d'une région à l'autre, ce qui nous met sur la piste des origines possibles. Il faut distinguer cinq aires sémantiques :

1° L'aire de *gnangnan etc.* au sens de « niais, imbécile, bébête », sens qui est sans doute le point de départ de l'évolution sémantique, vu que *gnangnan, nianian* représente une forme redoublée de l'anc. fr. *néant, niant,* « niais ». Cette aire englobe des parlers de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Bourbonnais, de la Lorraine et de la Champagne. A ce groupe de dialectes s'ajoutent quelques témoignages pour la Savoie, la Picardie, la Normandie et la Saintonge [1].

2° *Gnangnan etc.* au sens de « langage enfantin, langage mignard que l'on parle aux enfants ». Les centres de cet emploi sont le Maine et la Normandie.

3° *Gnangnan etc.* au sens de « lambin, lent », très répandu en Normandie et en Bretagne.

4° *Gnangnan etc.* au sens de « qn. qui pleure, gémit beaucoup », attesté surtout en wallon et dans les parlers picards du Hainaut.

5° *Gnangnan etc.* au sens de « fainéant, mou, indolent, personne sans énergie et qui se plaint toujours », appartient à une aire qui englobe la Normandie, la Haute-Bretagne, le Maine, l'Anjou, l'Orléanais, le Centre-Sud, la Lorraine, la Champagne. De l'autre côté, les témoignages manquent (ou sont très sporadiques) pour le domaine francoprovençal, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Sud-Ouest, la Picardie. Cette répartition nous permet enfin de supposer que c'étaient les régions citées en premier lieu qui ont généralisé le mot au sens en question dans la langue commune.

7. gnard

Évidemment forme tronquée de *mignard* (Esnault, *Dict. hist.*). Répartition dans le français régional ou dialectal peut-être plus limitée que celle de *gnas, niâs* " enfant " (d'origine différente), mais difficile à définir.

1. A ajouter aux entrées du *FEW* : Nord-amiénois *nyãnyã* " s. m. petit esprit, terme plaisant " (2.2.3.3.2.25) ; Jersey *nian-nian* " bénêt " (2.2.4.7.7).

9. **gnognote**

Le mot représente une forme redoublée de la famille " niais " (*FEW* VII, 113 ss, s. v. **nīdax*). Comme pour *gnangnan*, il y a une entrée additionnelle s. v. *ñan-* (*FEW* VII, 4 b), contradiction qu'on a peine à comprendre.

D'après les données du *FEW* et ma propre documentation, le mot à l'initiale *ɲ-* existe dans toutes les aires dialectales (à l'exception du domaine francoprovençal pour lequel je ne connais pas de témoignage). De plus, on se trouve en présence d'un mot bien enraciné même au Centre et à Paris.

10. **gnole** " éraflure..., coup... "

A ce qu'il semble, *gnole* appartient, comme forme syncopée, à *torgnole*, qui, quant à lui, possède une gamme de significations entre " coup qui laisse une marque sur la peau ", " gifle ", " soufflet ", " vestige ", etc. (Voir *FEW* XII, 2, 62 a ; *gnole* n'y figure pas !).

Il s'agit d'un régionalisme en opposition à certaines formes partiellement homonymes au niveau dialectal, à savoir :

gnole b " niais, sot, imbécile " (voir plus bas, 12) ;

gnole c " petite barque » (Berry, Poitou, Anjou, Nantes ; < néerl., *jol*, *FEW* XVI 287 a).

gnole d < *nebula* (*FEW* VII 69 a) ;

gnole e " eau-de-vie " (voir plus bas, 11) ;

gnole f " nielle " (banlieue du Havre, 2.2.4.2.12. Le *FEW* VII 127, ne connaît pas cette forme).

La concurrence formale demande une étude plus approfondie. Elle prouverait que chaque dialecte a retenu un choix restreint des mots historiquement possibles dans sa région. *Gnole* < *torgnole*, dont il est question ici, semble absent dans le Centre, le Berry, le Poitou, le Bourbonnais, l'Anjou, la Normandie, la Picardie, la Champagne et le domaine francoprovençal, où, le plus souvent, *gnole* b, *gnole* e et *gnole* d (francoprovençal !) ont pris le dessus. Bien attesté pour l'Orléanais, pour le Verdunois (dial. lorrain) et une partie de la Bourgogne [1] *gnole* < *torgnole* a sans doute commencé sa carrière dans la partie correspondante du français régional.

1. Orléan. *gniole* " coup, torgnole // Panari " (2.2.13.2.1) ; Verduno-chalonnais (Saône-et-Loire) *gniòle* " tape, coup " (2.2.16.3.13) ; Verdunois *niole* " coup, gifle " (2.2.18.4.10).

Le français du Canada, très riche en formes palatalisées dérivées de *niais* (*gnais* adj., *gnaise* s. f., *gnaiser* v., *gnaiseux* adj., *gnasse* adj., *gnasser* v., *gnas-*

11. **gnole** " eau-de-vie "

Voici le cas le plus instructif de l'inventaire. Issu de lat. *ebulum* (fr. mod. *hièble*, *FEW* III 202), *gnole* (qui dans le *FEW* figure sous *nebula*, VII 70 a !) est le résultat d'une agglutination régionale de l'article indéfini *yn jolə* > *ɲolə* que nous pouvons encore localiser.

Sans doute le mot a-t-il pris son essor à partir de formes de la Bourgogne, de la Franche-Comté et du Lyonnais qui désignent une espèce d'eau-de-vie produite par une variété de sureau noir (1), et qui ont laissé des traces dans l'*ALF*, carte nº 1595, point 11 (dép. Saône-et-Loire) : *ɲēl*, et point 804 (dép. Puy-de-Dôme, en territoire occitan en contact avec le français de Lyon) : *ɲǭl*. Le mot se trouve attesté dans les dictionnaires dialectaux du franc-comtois (Jura bernois *gniôle*, 2.2.19.4.6), du francoprovençal (dép. Isère *ɲiola*, Duraffour) [1], du champenois (*gnôle* 2.2.17.1.4) et des parlers picards (Somme *gnole* 2.2.3.3.2.12 ; nord-amiénois *nyòl* 2.2.3.3.2.25). Pendant la Première Guerre mondiale, il a fait fortune dans l'argot militaire, centre d'irradiation pour le développement postérieur et pour son expansion dans le français populaire de Paris (Bauche).

12. **gnole** " niais, gauche "

A ranger, avec fr. mod. *niais*, sous l'étymon **nidax* du *FEW* (VII, 113 ss., où *gnole* ne figure pas, parce qu'il a été attribué, à tort, à *nebula* VII, 70 b).

Le mot est le mieux attesté pour la Bourgogne et la Normandie, à quoi s'ajoutent des témoignages pour la Franche-Comté, la Lorraine, la Champagne, la Picardie, et, à l'Ouest, pour la Haute-Bretagne et l'Anjou. Le Sud-Ouest, le Centre, le Centre-Sud et le domaine francoprovençal manquent dans ce tableau. La gamme des origines possibles n'est donc pas très large ; elle se réduit surtout aux dialectes de la Bourgogne et du Sud-Est.

seux adj., *gnesse* adj., *gnoche* s. m. et f., *gnochon* adj. et s. m.), possède, outre le *jeu des gnoles* " jeu d'enfants qui se joue avec des billes (*marbres*) ", le nom féminin *une gnole* " un peu, beaucoup " [*prendre une gnole de gin, il court une gnole plus vite que toi*] où fr. régional *gnole* s'est développé dans le même sens que " coup " (*Glossaire du parler fr. au Canada*, p. par la Soc. du Parler fr. au Canada, Québec 1968).

1. *Glossaire des patois francoprovençaux*, publ. par L. Malapert et M. Gonon, 1969, 6773.

13. **gnon**

Forme syncopée de *oignon* < *ūnione* (*FEW* XIV, 44 b ; on la trouve aussi sous *nebula*, t. VII, 71 a [avec l'explication erronée " Wohl willkürliche deformation von *gniole* "].

Comme le n° 14 de notre inventaire, *gnouf*, ce mot semble dû à l'argot plutôt qu'à une forme régionale. *Oignon, ognon*, cependant, le point de départ de la syncope conjecturée est présent dans la région de la Loire et dans le Sud-Est, y compris Lyon (" tumulte, coups, bagarre "). Ici, le niveau régional semble avoir préformé sémantiquement le mot que l'argot a fini par tronquer.

Arrivé au terme de cette étude, qui s'est bornée à l'examen du matériel lexical à *ɲ-* ayant réussi à franchir le seuil entre l'anonymité et l'enregistrement dans l'état civil du vocabulaire « français », on ne peut que constater que l'action exercée par le niveau régional (dialectes, français régionaux) sur le niveau général (français commun) a été — et continue à être — décisive, tant dans l'élargissement du fonds lexical par des néologismes phonétiquement spécifiques que dans l'établissement du phonème *ɲ-* en position initiale. En plus, il est manifeste que le francoprovençal et le fr. régional du Sud-Est sont pour beaucoup dans la modification des règles distributionnelles de la « norme » qui est en train de s'opérer sous la pression de prononciations régionales. Les termes de « fr. populaire », « fr. familier », « fr. argotique », très usuels dans les dictionnaires pour être bien commodes, dissimulent donc, sous des marques distinctives valables pour une hiérarchisation verticale, mais plus ou moins arbitraires, une réalité linguistique horizontale évidemment beaucoup plus complexe.

L'influence du substrat dialectal/régional dans le cas étudié ne s'arrête pas à la modification du système phonémique commun en faveur de quelques mots dialectaux/régionaux généralisés ou susceptibles de se généraliser. Comme les recherches de M. Martinet et Mme Walter viennent de le prouver, tout graphème *gn-* au début d'un mot, quel qu'en soit l'origine, tend déjà à être réalisé avec *ɲ-* ou avec *nj-*, le résultat de la décomposition à laquelle vise l'évolution du système phonémique de nos jours. C'est ainsi que pour des mots savants comme *gnomique, gnomon, gnose, gnosticisme, gnostique, gnôthi seauton* et des emprunts comme *gneisseux, gneissique* on a relevé *ɲ-* ou *nj-* dans la prononciation d'environ 25 % des informateurs [1]. Prononcia-

1. Voir *op. cit.*, p. 420-421.

tion inspirée par la graphie, puisque la réalisation *ɲ* ou *nj* du graphème *ng* l'emporte sur toute autre réalisation possible ? Déclin de la formation classique et, par conséquent, manque de sûreté en ce qui concerne l'orthoépie des mots savants ou étrangers ? Peut-être. Mais, en fin de compte, tout le développement que nous venons d'esquisser ne se serait pas produit sans le ferment toujours très actif que constituent, au-dessous du français commun, les dialectes et les français régionaux encore vivants.

Heidelberg. Bodo MÜLLER.